

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH-
Siège social: 5, Rue 8610 ZI Charguia I -2035 Tunis Carthage

La Société D'Articles Hygiéniques (SAH) publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 12 Juin 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme Abir MATMTI (Conseil Audit Formation) et Mme Hayet LABIDI (Cabinet Hayet LABIDI).

Société d'Articles Hygiéniques SA
Bilan arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	Notes	31.12.2024	31.12.2023
<u>Actifs Non Courants</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles		5 644 913	3 984 530
Moins : amortissements immobilisations incorporelles		(3 980 795)	(3 076 793)
	II.1	1 664 118	907 737
Immobilisations corporelles		309 814 845	284 144 626
Moins : amortissements immobilisations corporelles		(156 296 092)	(139 238 115)
Moins : provisions pour dépréciation des immobilisations		(359 128)	-
	II.2	153 159 625	144 906 511
Immobilisations financières		211 521 716	167 013 267
Moins : Provisions immobilisations financières		(4 785 137)	-
	II.3	206 736 579	167 013 267
Total des actifs immobilisés		361 560 322	312 827 515
Autres actifs non courants		-	253 821
Total des actifs non courants		<u>361 560 322</u>	<u>313 081 336</u>
<u>Actifs Courants</u>			
Stocks	II.4	157 948 843	152 495 155
Moins : provisions stock		(5 646 103)	(3 965 944)
		152 302 740	148 529 211
Clients et comptes rattachés	II.5	180 085 420	173 196 304
Moins : provisions clients et comptes rattachés		(28 372 023)	(26 303 795)
		151 713 397	146 892 509
Autres actifs courants	II.6	24 772 328	19 495 405
Moins : provisions autres actifs courants		(1 779 072)	(1 595 699)
		22 993 256	17 899 706
Placements et autres actifs financiers	II.7	21 504 216	1 004 216
Liquidités et équivalents de liquidités	II.8	18 262 007	10 694 874
Total des actifs courants		<u>366 775 616</u>	<u>325 020 516</u>
Total des actifs		728 335 938	638 101 852

Société d'Articles Hygiéniques SA
Bilan arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	Notes	31.12.2024	31.12.2023
Capitaux propres			
Capital social		84 015 979	84 015 979
Réserve légale		8 401 598	8 168 220
Subvention d'investissement		3 640 915	3 228 717
Prime d'émission		74 957	23 011 321
Résultats reportés		172 867 563	145 105 971
Total des capitaux propres avant résultat		269 001 012	263 530 208
Résultat de l'exercice		49 793 360	34 464 200
Total des capitaux propres avant affectation	II.9	<u>318 794 372</u>	<u>297 994 408</u>
Passifs			
<u>Passifs Non Courants</u>			
Emprunts	II.10	33 437 213	30 360 059
Autres passifs non courants		1 497 704	1 855 818
Total des passifs non courants		34 934 917	32 215 877
<u>Passifs Courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	II.11	125 114 661	91 355 334
Autres passifs courants	II.12	36 818 134	33 840 331
Autres passifs financiers courants	II.13	211 968 744	182 502 426
Concours bancaires		705 110	193 476
Total des passifs courants		374 606 649	307 891 567
Total des passifs		<u>409 541 566</u>	<u>340 107 444</u>
Total des capitaux propres et des passifs		728 335 938	638 101 852

Société d'Articles Hygiéniques SA
État de Résultat
Relatif à l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31.12.2024	31.12.2023
Produits d'exploitation			
Revenus	III.1	483 387 130	508 724 682
Autres produits d'exploitation		3 829 578	5 230 902
Total des produits d'exploitation		487 216 708	513 955 584
Charges d'exploitation			
Variation de stock de produits finis et encours		(1 701 367)	(4 512 090)
Achats consommés de matières et d'emballages	III.2	(282 588 339)	(327 863 786)
Charges de personnels	III.3	(51 440 471)	(47 408 777)
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.4	(27 365 207)	(28 052 359)
Autres charges d'exploitation	III.5	(47 891 002)	(45 436 612)
Total des charges d'exploitation		(410 986 386)	(453 273 624)
Résultat d'exploitation		76 230 322	60 681 960
Charges financières nettes	III.6	(24 475 032)	(24 256 359)
Produits des placements		627 131	150 202
Autres gains ordinaires	III.7	1 653 346	2 436 787
Autres pertes ordinaires		(323 806)	(1 617 859)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		53 711 961	37 394 731
Impôt sur les sociétés		(3 020 494)	(2 195 609)
Contribution sociale		(898 107)	(734 922)
Résultat net de l'exercice		49 793 360	34 464 200

Société d'Articles Hygiéniques SA
État de flux de trésorerie
Relatifs l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2 024	2 023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	49 793 360	34 464 200
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	27 365 207	28 052 359
Plus ou moins-value de cession	(186 000)	(1 871 950)
Quote part des subventions inscrites en résultat	(587 803)	(512 666)
Variation des :		
Stocks	(5 453 688)	51 039 811
Créances clients	(6 889 116)	(8 591 074)
Autres actifs courants	(6 267 696)	6 408 406
Fournisseurs et autres dettes	33 759 327	(54 545 027)
Autres passifs (hors dividendes)	1 201 948	5 706 773
Autres passifs non courants	4 000	-
<u>Flux de trésorerie liés de l'exploitation</u>	IV.1 92 739 539	60 150 832
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Encaissement sur cession d'immobilisations	186 000	2 075 310
Décaissements pour acquisition d'immobilisations	(27 766 098)	(10 970 007)
Encaissement / Décaissements sur immobilisations financières	(42 708 449)	(22 716 860)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>	IV.2 (70 288 547)	(31 611 557)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement de nouveaux CMT (*)	14 500 000	5 800 000
Décaissement sur remboursements CMT (*)	(11 837 516)	(11 517 228)
Encaissement / Décaissement de crédits de gestion	29 856 843	7 035 535
Encaissement de subventions d'Investissement (*)	1 000 000	-
Encaissement sur CCA Azur Papier (*)	990 773	-
Décaissement sur CCA Azur Papier (*)	-	(4 911 514)
Dividendes versés aux actionnaires	(29 405 593)	(26 955 127)
<u>Flux de trésorerie liés activités de financement</u>	IV.3 5 104 507	(30 548 334)
Variation de trésorerie	27 555 499	(2 009 059)
Trésorerie au début de l'exercice	11 505 614	13 514 673
Trésorerie à la clôture de l'exercice	39 061 113	11 505 614

(*) Les données au 31 décembre 2023 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité.

Notes aux États Financiers

Notes aux États Financiers

I. Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par :

- La loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

En matière de présentation des états financiers, la société a choisi d'établir l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

I-1 Présentation de la société

La société SAH SA, Société d'Articles Hygiéniques est une société anonyme créée le 7 février 1994 dont l'activité opérationnelle a débuté le 25 octobre 1995. Elle a pour activité la production et la commercialisation des articles hygiéniques. Le nom commercial des produits fabriqués et commercialisés par la société SAH SA est « Lilas ».

La société est spécialisée dans la production et la commercialisation des quatre familles de produits suivantes :

- Les couches pour bébés ;
- Les produits d'hygiène féminine ;
- Les couches pour adultes ;
- Les papiers et tissus d'hygiène et autres produits dérivés.

I-2 Principes de base

Les états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables tunisiennes. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

I-3 Immobilisations

Toutes les immobilisations sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Toutes les immobilisations sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Les taux d'amortissement pratiqués aux immobilisations corporelles et incorporelles sont les suivants :

- Brevets et marques	20%
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Installations techniques, matériels et outillage	10%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10%
- Agencement, aménagement et installation	10%
- Machines de production	6.66%

I-4 Les emprunts

Les emprunts figurent au passif du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants ». La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

I-5 Les stocks

Les valeurs d'exploitation sont prises en compte et évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis et semi finis sont valorisés à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

I-6 Les placements

Placements à court terme

Les placements à court terme sont des placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leurs natures, peuvent être liquidés à brève échéance. Ces placements sont présentés parmi les actifs courants au niveau de la rubrique « placements ».

A la date de clôture, les placements à court terme, font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Placements à long terme

Les placements à long terme sont des placements détenus dans l'intention d'être conservés durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable, ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus ou des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Ces placements sont présentés parmi les actifs immobilisés au niveau de la rubrique « immobilisations financières ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage tient compte de plusieurs facteurs, tel que la valeur de marché, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Les participations détenues par la société dans les différentes sociétés du Groupe sont considérées comme des placements à long terme. Elles sont comptabilisées et présentées à leurs coûts d'achat.

I-7 La comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'État.

II. Notes sur le Bilan

II-1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2024 à 1.664.118 DT contre 907.737 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	31.12.2024	31.12.2023
Conception, marques et brevets	391 972	391 972
Logiciels	5 252 915	3 592 558
Immobilisations incorporelles en cours	26	-
Total	5 644 913	3 984 530
<i>Amortissements des immobilisations Incorporelles</i>	(3 980 795)	(3 076 793)
Immobilisations incorporelles nettes	1 664 118	907 737

II- 2 Immobilisations corporelles (En DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2024 à 153.159.625 DT contre 144.906 511 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
Terrains	12 991 374	9 474 101
Constructions	28 785 756	28 289 839
Agencement des constructions	34 392 093	27 460 206
Installations techniques	3 107 467	3 017 134
Agencement, aménagement et installations divers	20 893 535	18 823 179
Matériel industriel	172 036 812	162 527 423
Matériel de transport	12 898 630	12 300 977
Equipements de bureaux	1 161 134	952 859
Matériel informatique	7 787 705	3 932 941
Matériel de laboratoire	332 020	323 776
Immobilisations corporelles en cours	9 969 092	9 457 355
Immobilisations corporelles avancées et acomptes	5 459 227	7 584 836
Total	309 814 845	284 144 626
<i>Amortissements des immobilisations Corporelles</i>	(156 296 092)	(139 238 115)
<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>	(359 128)	-
Immobilisations corporelles nettes	153 159 625	144 906 511

Tableau des immobilisations et des amortissements
arrêté au 31 décembre 2024

Désignation	Valeurs brutes					Amortissements				Provisions	Valeurs comptables nettes	
	31/12/2023	Acquisitions	Cessions	Reclassement	31/12/2024	31/12/2023	Dotation	Cession	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024
Conception, marques et brevets	391 972	-	-	-	391 972	391 146	240	-	391 386	-	826	586
Logiciels	3 592 558	1 660 357	-	-	5 252 915	2 685 647	903 762	-	3 589 409	-	906 911	1 663 506
Immobilisations incorporelles en cours	-	26	-	-	26	-	-	-	-	-	-	26
Total Immobilisations incorporelles	3 984 530	1 660 383	-	-	5 644 913	3 076 793	904 002	-	3 980 795	-	907 737	1 664 118
Terrains	9 474 101	2 950 548	-	566 725	12 991 374	-	-	-	-	-	9 474 101	12 991 374
Constructions	28 289 839	106 796	-	389 121	28 785 756	12 546 984	1 324 139	-	13 871 123	-	15 742 855	14 914 633
Agencement des constructions	27 460 206	918 320	-	6 013 567	34 392 093	16 046 487	2 266 148	-	18 312 635	-	11 413 719	16 079 458
Installations techniques	3 017 134	90 333	-	-	3 107 467	2 516 100	144 493	-	2 660 593	-	501 034	446 874
AAI Divers	18 823 179	1 305 888	-	764 468	20 893 535	8 560 556	2 243 226	-	10 803 782	-	10 262 623	10 089 753
Matériel industriel	162 527 423	6 875 835	-	2 633 555	172 036 813	83 808 083	9 964 166	-	93 772 249	359 128	78 719 340	77 905 436
Matériel de transport	12 300 977	1 033 149	(435 496)	-	12 898 630	11 413 056	447 549	(435 496)	11 425 109	-	887 921	1 473 521
Equipements de bureaux	952 859	4 247	-	204 028	1 161 134	646 369	62 985	-	709 354	-	306 490	451 780
Matériel informatique	3 932 941	3 854 764	-	-	7 787 705	3 517 989	1 005 665	-	4 523 654	-	414 952	3 264 051
Matériel de laboratoire	323 776	6 135	-	2 109	332 020	182 491	35 102	-	217 593	-	141 285	114 427
Avances sur Immobilisations corporelles	7 584 836	519 360	-	(2 644 969)	5 459 227	-	-	-	-	-	7 584 836	5 459 227
Immobilisations corporelles en cours	9 457 355	8 440 340	-	(7 928 604)	9 969 091	-	-	-	-	-	9 457 355	9 969 091
Total Immobilisations corporelles	284 144 626	26 105 715	(435 496)	-	309 814 845	139 238 115	17 493 473	(435 496)	156 296 092	359 128	144 906 511	153 159 625

II-3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2024 à 206.736.579 DT contre 167.013.267 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
Participations dans les filiales (*)	209 587 543	165 808 970
Prêts au personnel	579 091	535 579
Cautionnements	1 355 082	668 718
Immobilisations Financières	211 521 716	167 013 267
<i>Provision des immobilisations financières</i>	(4 785 137)	-
Immobilisations corporelles nettes	206 736 579	167 013 267

(*) Les participations dans les filiales sont détaillées comme suit :

<i>Participation dans</i>	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
SAH Algérie	11 754 530	11 754 530
SAH Libye	3 051 647	3 051 647
SAH Maroc	925 075	925 075
Azur Papier SA	69 179 224	47 750 624
SAH Côte d'ivoire	11 986 715	9 054 688
Azur Détergent SA	76 151 888	70 733 942
SAH Sénégal	7 313 594	7 313 594
Azur Industrie Cosmétique SA	17 199 950	9 699 950
Azur D'Articles Plastiques SA	8 999 950	4 299 950
TRANSFLECHE SARL	2 999 990	1 199 990
SAH de Commerce SARL	24 980	24 980
Total	209 587 543	165 808 970

II-4 Stocks (En DT)

Les stocks nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2024 à 152.302.740 DT contre 148.529.211 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
Stocks de matières premières	93 894 308	90 007 913
Stocks en transit	10 422 433	6 863 843
Stocks de pièces de rechanges	17 861 938	18 151 868
Stocks produits finis	35 497 013	37 155 941
Stocks produits semi finis	273 151	315 590
Total	157 948 843	152 495 155
<i>Provision matières premières</i>	(3 952 201)	(3 150 069)
<i>Provision produits finis</i>	(1 610 630)	(730 317)
<i>Provision pièces de rechange</i>	(83 272)	(85 558)
Total des stocks nets des provisions	152 302 740	148 529 211

II-5 Clients et comptes rattachés (En DT)

Les créances clients nettes des provisions s'élèvent au 31 décembre 2024 à 151.713.397 DT contre 146.892.509 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u> <u>Retraité</u>	<u>31.12.2023</u> <u>Publié</u>
Clients locaux	71 228 886	104 872 746	99 592 636
Clients étrangers	32 577 904	41 177 299	66 286 011
Clients effet à recevoir	47 145 840	26 990	26 990
Clients douteux ou litigieux	28 372 023	26 303 795	6 475 192
Effets à l'encaissement	760 767	815 474	815 475
Total créances brutes	180 085 420	173 196 304	173 196 304
<i>Provision pour dépréciation des clients</i>	<i>(28 372 023)</i>	<i>(26 303 795)</i>	<i>(26 303 795)</i>
Total créances nettes	151 713 397	146 892 509	146 892 509

La colonne 31.12.2023 a été retraitée pour les besoins de la comparabilité.

II-6 Autres actifs courants (En DT)

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2024 à 22.993.256 DT contre 17.899.706 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
Fournisseurs avances et acomptes	100 615	100 615
Fournisseurs ristournes à obtenir	1 886 347	1 087 045
Créances fiscales	12 799 570	9 743 707
Produits à recevoir	1 169 820	1 157 040
Sociétés du Groupe (SAH Algérie)	236 827	236 827
Sociétés du Groupe (Azur Détergent SA)	889 686	2 160 938
Sociétés du Groupe (Azur Papier SA)	885 447	853 192
Sociétés du Groupe (SAH Côte d'Ivoire)	165 153	124 351
Sociétés du Groupe (Azur Industrie Cosmétique SA)	2 587 495	974 827
Sociétés du Groupe (TRANSFLECHE SARL)	203 166	17 175
Sociétés du Groupe (Azur d'Articles Plastiques SA)	141 754	265 858
Sociétés du Groupe (SAH de Commerce SARL)	162 946	40 402
Charges constatées d'avance	3 450 249	2 640 343
Débiteurs divers	93 253	93 085
Total autres actifs bruts	24 772 328	19 495 405
<i>Provisions autres actifs courants</i>	<i>(1 779 072)</i>	<i>(1 595 699)</i>
Total autres actifs nets des provisions	22 993 256	17 899 706

II-7 Placements (En DT)

Les placements s'élèvent au 31 décembre 2024 à 21.504.216 DT contre 1.004.216 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
Placements BNA	3 139	3 139
Placements UIB	1 077	1 077
Placements Amen Bank	1 000 000	1 000 000
Placements BIAT	20 500 000	-
Total Placements	21 504 216	1 004 216

II-8 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2024 à 18.262.007 DT contre 10.694.874 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
Banques	18 243 009	10 677 347
Caisses	15 946	9 213
Cartes bancaires	3 052	8 314
Total Liquidités	18 262 007	10 694 874

II-9 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres après résultat de l'exercice s'élèvent au 31 décembre 2024 à 318.894.372 DT contre 297.994.408 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
Capital social	84 015 979	84 015 979
Réserves légales	8 401 598	8 168 220
Subvention d'investissement	3 640 915	3 228 717
Prime d'émission	74 957	23 011 321
Résultats reportés	172 867 563	145 105 971
Total des capitaux propres avant résultat	269 001 012	263 530 208
Résultat de l'exercice	49 793 360	34 464 200
Total Capitaux Propres	318 794 372	297 994 408

Le résultat par action se présente comme suit au 31 décembre 2024

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Résultat net	49 793 360	34 464 200
Nombre d'actions moyen pondéré	84 015 979	84 015 979
Résultat par action (DT)	0,59	0,41

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Subvention d'invest	Distribution de Dividendes	Résultats reportés	Résultat d'exercice	Total
Total des capitaux propres avant affectation	84 015 979	8 168 220	23 011 321	3 228 717	-	145 105 971	34 464 200	297 994 408
Affectation du résultat 2023	-	233 378	(22 936 364)	-	29 405 593	27 761 592	(34 464 200)	-
Situation nette après affectation du résultat 2023	84 015 979	8 401 598	74 957	3 228 717	29 405 593	172 867 563	-	297 994 408
Distribution des dividendes	-	-	-	-	(29 405 593)	-	-	(29 405 593)
Subvention 2024	-	-	-	1 000 000	-	-	-	1 000 000
QP des subventions d'investissements	-	-	-	(587 802)	-	-	-	(587 802)
Total des capitaux propres avant résultat	84 015 979	8 401 598	74 957	3 640 915	-	172 867 563	-	269 001 012
Résultat net 2024	-	-	-	-	-	-	49 793 360	49 793 360
Total des capitaux propres avant affectation	84 015 979	8 401 598	74 957	3 640 915	-	172 867 563	49 793 360	318 794 372

II-10 Emprunts (En DT)

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2024 à 33.437.213 DT contre 30.360.059 DT au 31 décembre 2023. Les emprunts ont été contractés auprès des banques suivantes :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
Emprunts BIAT	15 458 315	8 875 385
Emprunts BNA	50 000	250 000
Emprunts ATTIJARI Bank	10 908 427	10 284 493
Emprunts UBCI	3 483 333	4 583 333
Emprunts ATB	3 537 138	6 366 848
Total Emprunts	33 437 213	30 360 059

II-11 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2024 à 125.114.661 DT contre 91.355.334 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
Fournisseurs ordinaires	74 757 683	57 374 865
Fournisseurs effets à payer	50 356 978	33 980 469
Total Fournisseurs	125 114 661	91 355 334

II-12 Autres passifs courants (En DT)

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2024 à 36.818.134 DT contre 33.840.331 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
Ristournes à accorder	5 009 861	5 618 825
Salaires à payer et autres dettes au personnel	9 639 025	7 832 891
Sociétés du Groupe (Azur Papier SA)	-	1 180
Diverses dettes d'impôts à payer	7 131 527	8 612 857
Dettes envers les actionnaires et les administrateurs	341 701	226 757
Organismes sociaux	3 520 122	3 129 015
Charges à payer	10 350 226	7 851 843
Autres créditeurs	825 672	566 963
Total Autres Passifs Courants	36 818 134	33 840 331

II-13 Autres passifs financiers courants (En DT)

Les autres passifs financiers courants s'élèvent au 31 décembre 2024 à 211.968.744 DT contre 182.502.426 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
Échéances à moins d'un an	11 215 400	11 630 070
Crédit de financement de stock	186 621 216	163 264 373
Intérêts courus	632 128	607 983
Billet de Trésorerie	13 500 000	7 000 000
Total Autres Passifs Financiers Courants	211 968 744	182 502 426

III. Notes sur l'état de résultat

III-1 Les produits d'exploitation (En DT)

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2024 à 487.216.708 DT contre 513.955.584 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
Chiffre d'affaires local	406 620 118	413 893 820
Chiffre d'affaires export	88 900 280	104 268 029
RRR accordés	(12 133 268)	(9 437 167)
Autres produits d'exploitation	3 829 578	5 230 902
Total Produits d'Exploitation	487 216 708	513 955 584

III-2 Achats consommés de matières et d'emballages (En DT)

Les achats consommés de matières premières et d'emballages s'élèvent au 31 décembre 2024 à 282.588.339 DT contre 327.863.786 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
Achats de matières premières locales	101 588 755	111 236 795
Achats de matières premières étrangères	153 636 146	142 467 476
Achats d'emballages locaux	15 289 193	16 235 436
Achats d'emballages étrangers	21 552 505	26 182 789
Variation de stocks de matières premières	(7 444 985)	33 539 021
RRR obtenus	(2 033 275)	(1 797 731)
Total Achats Consommés	282 588 339	327 863 786

III-3 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2024 à 51.440.471 DT contre 47.408.777 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
Salaires et appointements	42 863 022	40 304 247
Charges de congés à payer	506 816	676 492
Charges patronales	7 597 207	6 028 569
Charges fiscales	389 895	284 963
Autres charges de personnels	83 531	114 506
Total Charges de Personnel	51 440 471	47 408 777

III-4 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2024 à 27.365.207 DT contre 28.052.359 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
Dotations aux amortissements	18 651 296	18 121 478
Reprise de prov. pour risques et charges	(362 114)	(601 344)
Dotation/ reprise sur provision des stocks	1 680 159	2 417 560
Dotation/ reprise sur provision des autres actifs	183 373	422 749
Dotations aux prov. pour dép. clients douteux	2 068 228	7 691 916
Dotation aux prov. pour dépr des immo. Corp et incorp	359 128	-
Dotation aux prov. pour dépr des immo. Financières	4 785 137	-
Total Dotations aux Amortissements et aux Provisions	27 365 207	28 052 359

III-5 Les autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2024 à 47.891.002 DT contre 45.436.612 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
Frais de publicité	12 938 695	12 813 774
Electricité	7 627 123	7 442 242
Pièces de rechange	5 593 350	6 049 614
Transport sur ventes	6 005 731	4 794 703
Entretien et réparation	2 411 639	2 730 563
Carburant et lubrifiant	1 944 921	1 664 149
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 272 083	1 610 614
Primes d'assurances	1 502 735	1 324 458
Etat, impôts et taxes	1 493 746	1 563 048
Location	1 821 883	1 212 477
Frais de déplacements et missions	1 076 561	1 201 616
Services bancaires et assimilés	1 155 401	1 390 049
Frais postaux et de communication	346 882	398 250
Autres charges d'exploitation	1 700 252	1 241 055
Total Autres Charges d'Exploitation	47 891 002	45 436 612

III-6 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2024 à 24.475.032 DT contre 24.256.359 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
Intérêts	23 617 943	23 344 638
Pertes de changes	3 756 000	5 421 511
Gains de change	(2 983 788)	(4 467 080)
Intérêts sur prêts Azur Détergent SA	-	(163 042)
Autres charges et produits financiers	84 877	120 332
Total Charges Financières Nettes	24 475 032	24 256 359

III-7 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2024 à 1.653.346 DT contre 2.436.787 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
Quote-part de subvention d'investiss. inscrite en résultat	587 803	512 666
Produits sur cession d'immobilisations	186 152	1 871 949
Autres gains	879 391	52 172
Total Autres Gains Ordinaires	1 653 346	2 436 787

IV. Notes sur l'état de flux de trésorerie

La trésorerie est passée de 11.505.614 DT au 31 décembre 2023 à 39.061.113 DT au 31 décembre 2024 enregistrant ainsi une variation positive de 27.555.499 DT provenant des flux d'exploitation positifs de 92.739.539 DT et des flux de financement positifs de 5.104.507 DT compensés par des flux d'investissement négatifs de 70.288.547 DT.

IV-1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

L'exploitation a généré des flux positifs de 92.739.539 DT provenant essentiellement du résultat positif avant amortissements et provisions de 77.158.567 DT ainsi que par la variation positive du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) de 15.580.972 DT.

La hausse du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) est essentiellement expliquée par la hausse des soldes fournisseurs de 33.759.327 DT et des autres passifs courants de 1.201.948 DT contre la hausse des stocks de 5.453.688 DT, des créances clients de 6.889.116 DT et des autres actifs courants de 6.267.696 DT.

IV-2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux d'investissement correspondent à un décaissement de 70.288.547 DT provenant essentiellement de flux nets au titre d'acquisitions et de cessions des immobilisations corporelles et incorporelles de 27.580.098 DT et de flux nets au titre d'acquisitions et cessions d'immobilisations financières de 42.708.449 DT, essentiellement suite à la participation dans l'augmentation du capital des filiales Azur Industrie Cosmétique SA, Azur d'Articles Plastiques SA et SAH Côte d'Ivoire respectivement à hauteur de 7.500.000 DT, 4.700.000 DT et 2.932.027 DT et le rachat des actions des filiales Azur Détergent SA et Azur Papier SA, respectivement pour 5.417.946 DT et 21.428.600 DT.

IV-3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de financement correspondent à un flux positif de 5.104.507 DT se rattachant à des flux nets d'encaissements et de remboursements d'emprunts et de crédits de gestion de 32.519.327 DT, un encaissement sur le Compte Courant Actionnaire de Azur Papier SA de 990.773 DT et l'encaissement d'une subvention d'investissement de 1.000.000 DT contre la distribution des dividendes de 29.405.593 DT.

V. Solde Intermédiaire de Gestion

Produits	31.12.2024	31.12.2023	Charges	31.12.2024	31.12.2023	Soldes	31.12.2024	31.12.2023
CA Local	394 486 850	404 456 653	Stockage/ déstockage de production	1 701 367	4 512 090			
CA Export	88 900 280	104 268 029						
Autres produits d'exploitation	3 829 578	5 230 902						
Total	487 216 708	513 955 584	Total	1 701 367	4 512 090	Production	485 515 341	509 443 494
Production	485 515 341	509 443 494	Achats consommés	282 588 339	327 863 786	Marge sur coût matière	202 927 002	181 579 708
Marge sur coût matière	202 927 002	181 579 708	Autres charges externes	46 397 256	43 873 564	Valeur ajoutée	156 529 746	137 706 144
			Charges de personnel	51 440 471	47 408 777			
Valeur ajoutée	156 529 746	137 706 144	Impôts et taxes	1 493 746	1 563 048	Excédent brut d'exploitation	103 595 529	88 734 319
Excédent brut d'exploitation	103 595 529	88 734 319	Total	52 934 217	48 971 825			
Autre produits ordinaires	1 653 346	2 436 787	Charges financières nettes	24 475 032	24 256 359			
Produits des placements	627 131	150 202	Autres charges ordinaires	323 806	1 617 859			
Total	105 876 006	91 321 308	Dotations aux amort et prov	27 365 207	28 052 359			
			Impôt sur les bénéfices	3 918 601	2 930 531	Résultat des activités ordinaires	49 793 360	34 464 200
Résultat des activités ordinaires	49 793 360	34 464 200	Total	56 082 646	56 857 108			
			Modifications comptables	-	-	Résultat Net	49 793 360	34 464 200

VI. Note sur les parties liées

VI-1 Identification des parties liées

Les parties liées objet de la présente note sont :

Partie liée	Relation
SAH Algérie	Filiale à l'étranger
SAHD Algérie	Filiale à l'étranger
SAHD Maroc	Filiale à l'étranger
SAH Libye	Filiale à l'étranger
SAH Côte d'Ivoire	Filiale à l'étranger
SAH Sénégal	Filiale à l'étranger
Azur Papier SA	Filiale en Tunisie
Azur Détergent SA	Filiale en Tunisie
Azur Industrie Cosmétique SA	Filiale en Tunisie
Azur D'Articles Plastiques SA	Filiale en Tunisie
TRANSFLECHE SARLL	Filiale en Tunisie
SAH de Commerce SARL	Filiale en Tunisie
MEZNI Jalila	Actionnaire-Directeur Général
JAIEZ Mounir	Actionnaire et PCA
TACHAROUKIET EL MAWADA	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye
TACHAROUKIET EI OFOK	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye
GHARB EL MOUTAWASSET	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye
SHARIKT ANNARJES ADOUWALIYA	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye

VI- 2 Transactions avec les parties liées

Partenaires Libyens

- Au 31 décembre 2024, les chiffres d'affaires réalisés avec les partenaires libyens et les soldes y relatifs sont détaillés comme suit :

Partenaire	Chiffre d'affaires (En kDT)	Solde au 31/12/2024
TACHAROUKIET EL MAWADA	-	783
TACHAROUKIET EI OFOK	54 061	11 210
SHARIKT ANNARJES ADOUWALYA	9 004	116
Total	63 065	12 109

SAH Algérie

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2024 entre la société SAH SA et la société SAH Algérie ;
- Parmi les autres actifs courants figure un actif envers la société SAH Algérie de 236kDT qui remonte à l'exercice 2008 et qui est totalement provisionné.

SAHD Algérie « SAHD »

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2024 entre SAH SA et SAHD Algérie ;

SAH Maroc

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2024 entre la société SAH SA et la société SAH Maroc ;
- Au 31 décembre 2024, la créance détenue sur SAH Maroc s'élève à 7.765kDT et elle est totalement provisionnée.

Société Azur Papier SA

- Une avance de 5.500kDT a été accordée par la société SAH SA à la société Azur Papier SA pour l'acquisition par la société SAH SA du terrain et des locaux construits à Béja. Le Conseil d'Administration de la société Azur Papier SA a autorisé la cession à la société SAH SA du terrain de Béja et des bâtiments pour une valeur de 4.600kDT HT en date du 17 mars 2011. Le 4 mai 2018, un contrat d'acquisition du terrain sis à Béja a été conclu avec Azur Papier SA pour une valeur de 656kDT. Le solde de l'avance comptabilisé parmi les immobilisations en cours s'élève au 31 décembre 2024 à 4.843kDT.
- Les ventes de Vieux Papiers et de déchets de la société SAH SA à la société Azur Papier SA ont atteint en 2024 un montant de 615kDT HT. La créance au titre de ces ventes s'élève 3.487kDT au 31 décembre 2024.
- Les achats de matières premières de la société SAH SA auprès de la société Azur Papier SA totalisent en 2024 un montant de 75.109kDT HT.
- Le solde fournisseur Azur Papier SA chez la société SAH SA s'élève au 31 décembre 2024 à 34.845kDT.
- La société prend en charge certaines dépenses de la société Azur Papier SA (frais du personnel et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de personnel et de transport refacturés courant 2024 s'élèvent respectivement à 380kDT HT et à 478kDT, y compris une marge de 10%.

Au 31 décembre 2024, le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Azur Papier SA s'élève à 885kDT.

- La société Azur Papier SA prend en charge les dépenses de transport des matières première de la société SAH SA et procède ensuite à leur refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Les frais de transport refacturés courant 2024 s'élèvent à 191kDT HT y compris une marge de 10%.

Société Azur Détergent SA

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de la société Azur Détergent SA (frais du personnel, frais de Marketing, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de personnel, de marketing, de transport et de carburant refacturés courant 2024 s'élèvent respectivement à 5.118kDT HT, à 783kDT HT, à 945kDT HT et à 414kDT HT, y compris une marge de 10%.
- Au 31 décembre 2024, le solde du compte courant actionnaire Azur Détergent SA s'élève à 727kDT et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Azur Détergent SA s'élève à 163kDT.
- Les achats de matières consommables de la société Azur Détergent SA auprès de la société SAH SA totalisent en 2024 un montant de 11kDT HT. Le solde fournisseur Azur Détergent SA auprès de la société SAH SA s'élève au 31 décembre 2024 à 8kDT.
- La société SAH SA a émis des avoirs à la société Azur Détergent SA relatifs à une opération de vente de produits finis de papier réalisée en 2023 dans le cadre d'une action commerciale pour un montant de 25kDT.

TRANSFLECHE SARL

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de la société TRANSFLECHE SARL (frais de personnel et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de personnel et de transport de personnel refacturés courant 2024 s'élèvent à 124kDT HT et 44kDT y compris une marge de 10%.
- La société a facturé à la société TRANSFLECHE SARL des produits de location relatifs à la mise à disposition de locaux administratifs pour un montant annuel de 12kDT HT. La convention prévoit également un cautionnement de 2kDT.

Au 31 décembre 2024, le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société TRANSFLECHE SARL s'élève à 138kDT.

Le solde du compte courant actionnaire TRANSFLECHE SARL s'élève au 31 décembre 2024 à 65kDT.

- La société SAH SA a engagé des frais de transport avec la société TRANSFLECHE SARL qui se sont élevés à 1.569kDT au 31 décembre 2024. Le solde fournisseur TRANSFLECHE SARL est créditeur au 31 décembre 2024 de 179kDT.
- La société a participé à l'augmentation de capital de la société TRANSFLECHE SARL de 1.800kDT par la conversion de dette certaine et exigible inscrite au compte courant actionnaire et au compte fournisseurs et comptes rattachés qui s'élevaient respectivement à 500kDT et 1.300kDT. Cette augmentation a entraîné la création de 180.000 nouvelles parts sociales.

Société Azur Industrie Cosmétique SA

- La société prend en charge certaines dépenses de la société Azur Industrie Cosmétique SA (frais du personnel, frais de Marketing, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de personnel, de Marketing,

de transport du personnel et de carburant refacturés courant 2024 s'élèvent respectivement à 1.825kDT HT, 783kDT, 851kDT et 124kDT, y compris une marge de 10%.

- Le solde du compte courant actionnaire débiteur Azur Industrie Cosmétique SA s'élève au 31 décembre 2024 à 2 588kDT.

Société Azur d'Articles Plastiques SA

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de la société Azur d'Articles Plastiques SA (frais du personnel, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de personnel, de transport du personnel et de carburant refacturés courant 2024 s'élèvent respectivement à 242kDT HT, à 242kDT HT et à 4kDT HT, y compris une marge de 10%.
- Le solde du compte courant actionnaire Azur d'Articles Plastiques SA s'élève au 31 décembre 2024 à 142kDT.

Société SAH de Commerce SARL

- La société SAH SA a engagé des frais de personnel avec la société SAH de Commerce SARL qui se sont élevés à 109kDT au 31 décembre 2024.
- La société a loué à la société SAH de Commerce SARL un bureau avec une place de parking situé dans son siège social sis à Charguia 1 pour une durée d'une année du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 pour un montant annuel de 12kDT. La convention prévoit également un cautionnement de 2kDT.
- Le solde des produits à recevoir auprès de la société SAH de Commerce SARL s'élève à la date de clôture à 123kDT.
- La société a accordé en 2023 à la société SAH de Commerce SARL, une avance en compte courant d'un montant de 40kDT. Au 31 décembre 2024, l'avance n'est toujours pas remboursée.

SAH Côte d'Ivoire SA

- Courant 2024, le chiffre d'affaires réalisé avec la société SAH Côte d'Ivoire s'est élevé à 1 396kDT.
- Au 31 décembre 2024, la créance détenue sur la société SAH Côte d'Ivoire s'élève à 6.666kDT.
- Le solde débiteur du compte courant débiteur SAH Côte d'Ivoire s'élève au 31 décembre 2024 à 165kDT.

SAH Sénégal

- Courant 2024, le chiffre d'affaires réalisé avec la société SAH Sénégal s'est élevé à 67kDT.
- Au 31 décembre 2024, la créance détenue sur la société SAH Sénégal s'élève à 2.870kDT.

SAH Libye

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2024 entre la société SAH SA et la société SAH Libye ;

Le solde débiteur du compte courant débiteur SAH Libye s'élève au 31 décembre 2024 à 1.170kDT.

VII. Note sur les éventualités et les évènements postérieurs à la date de clôture

Le management de la société n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

VII. Note sur les engagements hors bilan

Date	Nature	Organisme	Montant	Garantie donnée
1 995	Crédit de Gestion	BNA	175 000	<ul style="list-style-type: none"> Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)
1 995	Crédit de Gestion	UIB	175 000	<ul style="list-style-type: none"> Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1 996	Crédit de Gestion	UIB	20 000	<ul style="list-style-type: none"> Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1 996	Crédit de Gestion	BNA	20 000	<ul style="list-style-type: none"> Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
1 996	Crédit de Gestion	BNA	30 000	<ul style="list-style-type: none"> Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 997	Crédit de Gestion	BNA	60 000	<ul style="list-style-type: none"> Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 997	Crédit de Gestion	BNA	135 000	<ul style="list-style-type: none"> Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 997	Crédit de Gestion	UIB	50 000	<ul style="list-style-type: none"> Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.

1 999	Crédit d'investissement (totalement remboursé et main levée en cours)	UIB	478 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). • Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1 999	Crédit d'Investissement	BNA	720 000	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 999	Crédit de Gestion	BNA	795 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 999	Crédit de Gestion	UIB	970 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). • Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 000	Crédit de Gestion	BNA	400 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 000	Crédit d'investissement	BNA	500 000	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque en 1er rang sur la propriété objet du lot n° 135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social)
2 001	Crédit de Gestion	BNA	885 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 001	Crédit de Gestion	BNA	1 250 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 004	Crédit de Gestion	BNA	650 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 004	Crédit de Gestion	UIB	3 185 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). • Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.

2 005	Crédit de Gestion	BNA	2 725 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) à hauteur de 2,55 mDT • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 005	Crédit de Gestion (contrat chez banque)	UIB	4 150 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). • Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 005	Crédit d'investissement	BNA	3 150 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab • Hypothèque en rang utile sur la propriété objet du lot n° 135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social). • Nantissement au premier rang sur chaine de production "Bébé" d'une valeur de 1,97m€.
2 006	Crédit de Gestion	BTE	2 000 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. • Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (Site 4) • Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2 007	Crédit de Gestion	UIB	1 800 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). • Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 008	Crédit d'investissement	UIB	2 500 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis dans le cadre de ce crédit. • Hypothèque en rang utile sur lot n° 25 du titre foncier 2062 Béja (Site 5) • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.

2 007	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	BTE	1 500 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. • Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (Site 4) • Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2 009	Crédit D'investissement	BNA	3 000 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 010	Crédit de Gestion (Avenant N°2)	BTE	1 800 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. • Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) • Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2 010	Crédit D'investissement	BNA	6 000 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 010	Caution bancaire	BNA	5 000	<ul style="list-style-type: none"> • Caution Solidaire Bancaire de 5 000 DT au profit de la société tunisienne d'acconage et de manutention "STAM"
2 011	Crédit de Gestion	BIAT	6 500 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N° 11828 à Mjez El Bab
2 011	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	4 500 000	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab • Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....).
2 012	Caution solidaire	Azur Papier	5 930 000	<ul style="list-style-type: none"> • Caution solidaire avec "Azur Papier" au profit de l'Union Internationale des Banques, d'un aval achats matières.

2 013	Crédit d'Investissement	BNA	2 700 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Hypothèque en rang utile du titre foncier N°11827 à Mjez EL-Bab. • Engagement d'hypothèque sur les lots de terrain N°59-60-61-62-63-64 du plan de lotissement établi par l'AFI objet du TF N°18801, zone industrielle de « BEJA NORD », d'une surface de 36480 m² revenant actuellement à " Azur Papier".
2 013	Crédit d'Investissement	BIAT	7 000 000	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur la totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 Béja. • Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur: La totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan • La totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan • Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et BIAT Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur le matériel installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba (Site 4) • Nantissement en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur le matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2 013	Crédit d'Investissement	UIB	10 000 000	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur la totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 Béja. • Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur: * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan • Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et BIAT

				<ul style="list-style-type: none"> Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur le matériel installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba (Site 4) Nantissement en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur le matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2 014	Crédit de Gestion	UBCI	4 100 000	<ul style="list-style-type: none"> Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab.
2 014	Crédit d'Investissement	UIB	5 000 000	<ul style="list-style-type: none"> Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11827 à Mjez El-Bab. Hypothèque en rang utile : <ul style="list-style-type: none"> * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan
2 015	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	Attijari Bank de Tunisie	6 100 000	<ul style="list-style-type: none"> Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) Hypothèque immobilière en rang disponible sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab
2 015	Crédit d'Investissement	UBCI	2 300 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)
2 015	Crédit d'Investissement	UBCI	5 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)
2 015	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	UBCI	5 000 000	<ul style="list-style-type: none"> Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El-Bab.
2 015	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	3 600 000	<ul style="list-style-type: none"> Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) Nantissement sur matériel en 1er rang portant l'ensemble du nouveau matériel à Zriba Nantissement sur matériel en rang disponible portant sur tout le matériel et équipement existant à Zriba

				<ul style="list-style-type: none"> • Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 d'une contenance de 45254 m² objets du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan et la parcelle N°25Bis d'une contenance de 14.998 m² objet du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.
2 016	Crédit de Gestion	BH Bank	4 000 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Une hypothèque en rang utile portant sur la totalité du titre foncier N°11827 Béja.
2 016	Crédit de Gestion (Avenant)	UIB	4 000 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). • Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 017	Crédit d'investissement	Attijari Bank de Tunisie	6 400 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir.
2 017	Crédit d'investissement	BNA	6 700 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir • Hypothèque en rang utile, sur titre foncier N°11827 Béja sis à Mjez Bab.
2 017	Crédit d'Investissement	UIB	7 200 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir • Hypothèque en rang utile, sur titre foncier N°11827 Béja sis à Mjez Bab. • Hypothèque sur les lots N°56-57-58-59-60 et 61 sis à la zone industrielle Zriba 4 titre foncier N°21422/7248 Zaghouan d'une surface de 45 254 m², auprès de l'AFI • Hypothèque sur lot N°25Bis, sis à la zone industrielle Zriba, d'une superficie de 14.998 m² titre foncier N°21422/748 auprès de l'AFI.
2 017	Crédit de Gestion	ABC Bank	4 100 000	<p>Hypothèque en rang utile, sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) La totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3452 m², objet du titre N°11827 Béja dénommé « SAH » sis au Nord et à proximité de Mjez Bab - Béja. 2) La totalité de la propriété à vocation industrielle objet du lot N°36 d'une superficie totale approximative de 1454 m², objet du titre foncier N°11 828 dénommé « SAH » sis au nord et à proximité de Mjez Bab Béja
2 018				Hypothèque immobilière en rang utile, portant sur :

	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	6 400 000	<p>1) 1La totalité de la propriété, objet du titre N°11828 Beja, sis au Nord et à proximité d Mjez Bab, d'une superficie de 1454 m²</p> <p>2) 2) La totalité de la propriété objet du titre foncier N°11 827 Beja, sis au nord et à proximité de Mjez Bab, d'une superficie globale de 3452 m².</p> <p>3) Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para-médicaux et cosmétiques dont le siège social sis au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia-Tunis, ainsi que les unités de production et à créer, immatriculé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N°B151092003 et comprenant</p> <p>L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, Le droit de bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds, ainsi que les bénéfices de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et ce au cas où l'emprunteuse ne serait pas propriétaire des lieux.</p> <p>La totalité du matériel fixe, mobile et roulant ustensiles et installations du mobilier commercial et de tous les accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matières premières et outillage qui pourraient se trouver dans le dit fonds, lors de la réalisation éventuelle du gage.</p>
2 018	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	BH Bank	4 000 000	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque en rang utile, sur la propriété objet du titre foncier n°11827 Béja d'une superficie de 3452 m², revenant à SAH. • Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce
2 018	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	ABC Bank	4 900 000	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3542 m², objet du titre foncier N°11827 Béja, dénommé « SAH » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, Béja ; • Hypothèque en rang utile sur totalité de la propriété à vocation industrielle objet du titre foncier N°11282 Béja dénommé « SAH I » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, Béja ; • Telles que ces propriétés se trouvent, se poursuivent et se comportent avec toutes ses dépendances actuelles et éventuelles servitudes actives et passives utilités, apparences aisances, bâtiments, constructions et annexes sans aucune exception ni réserve.
2 018	Crédit Moyen Terme	Attijari Bank de Tunisie	10 500 000	<ul style="list-style-type: none"> • Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11828 Béja sis au nord et proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie globale de 1454 m²;

				<ul style="list-style-type: none"> • Une Hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et à proximité de Mjez bab d'une superficie globale de 3452 m²; • Une hypothèque de rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI » d'une superficie approximative de 45254m², à distance du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. • Une hypothèque en rang disponible portant sur la parcelle N°25BIS du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 14998m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan (une promesse de vente a été conclu entre AFI et SAH. • Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja nord de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 36480m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja (acte de vente enregistré le 25/5/18 sous le N° d'enregistrement 18103181.
				Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques
2 018	Crédit d'investissement	UIB	3 920 000	<ul style="list-style-type: none"> • Un nantissement de 1er rang sur un portefeuille d'action à créer : • Nantissement sur les actions à souscrire par l'emprunteuse dans le capital de la société Azur Papier dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital, et dont la valeur correspond au montant du prêt objet des présentes soit dix millions cinq cent mille dinars. • Un nantissement au rang utile sur l'ensemble des éléments du fonds de commerce, sans aucune exception ni réserves corporelles et incorporelles consistant à la production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques, sis 05 rue 8610 Z.I Charguia I et à Mjez Bab, comprenant notamment, l enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attaché, le droit au bail des locaux où est exploité le dit fonds de commerce et le matériel fixe, mobile et roulants y attaché ainsi que dépôts, succursales etc... inscrit au registre de commerce auprès du tribunal de première instance Tunis sous le N°B151092003. Au moyen de ce nantissement, la banque aura et exercera les différents éléments des fonds matériels, équipements et outillages ci-dessus désignés, tous les droits actions et privilège conférés par la loi au créancier nanti du gage pour se faire payer sur les prix à en provenir du montant de sa créance

				<p>en principal, intérêts, frais et accessoires, et ce par préférence à tous autres créanciers non privilégiés</p>
				<ul style="list-style-type: none"> Conformément aux prescriptions de la loi N°2001-19 du 06/02/2001, l'emprunteur confère par les présentes à la banque qui accepte à titre de gage et de nantissement en rang utile le matériel existant et le matériel à acquérir, porté sur la liste jointe. Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local situé au 5 rue 8610 ZI Charguia I Tunis, Mjez Bab, et Béja et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la banque
2 018	Crédit de Gestion	BH Bank	3 000 000	<ul style="list-style-type: none"> Un nantissement en rang utile conformément à l'article 236 du code de commerce et suivants sur l'ensemble sans aucune exception ni reserves des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce consistant en une unité de production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques sous la dénomination « LILAS » dont le siège est à la Charguia Tunis, et l'usine à Mjez El-Bab et Béja enregistré au R.C du tribunal de 1ère instance Tunis sous N°B151092003 et qui comprend l'enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, le droit au bail, bénéfice de toutes prorogations et totalité des matériels fixes mobil, roulants outillage et ustensiles des installations des mobiliers commerciaux et de tout accessoires servant à l'exploitation du fonds .
	(Avenant N°2)			<ul style="list-style-type: none"> Etant donné qu'un nantissement de 8 mDT a été inscrit au profit de la BH Bank au registre des nantissements auprès du T.1ère I./Béja le 16 novembre 2017 sous le N°3890 et auprès du T.1ère I/Tunis le 16 novembre 2017 sous N°NA0125982017, cette hypothèque a été portée à la somme de 11 mDT. Un hypothèque en rang utile sur toute la propriété objet du titre N°11827-Béja sis a Mjez bab d'une superficie de 3452m² et doit porter toutes ses dépendances actuelles et éventuelles, les servitudes actives et passives , bâtiments constructions et annexes.

				<ul style="list-style-type: none"> Etant donnée qu'une hypothèque de 8 mDT, a été inscrit au profit du BH Bank sur le TF°11827-Béja le 17 novembre 2017 dépôt Béja, cette hypothèque a été portée à la somme de 11 mDT.
2 018	Crédit d'investissement	BIAT	9 500 000	<ul style="list-style-type: none"> SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile : La totalité de la propriété sise à Mjez Bab gouvernorat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH » La totalité de la propriété sise à Mjez Bab, gouvernorat de Béja d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH"
2 018	Crédit de Gestion	BIAT	13 500 000	<ul style="list-style-type: none"> SAH affecte spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte à titre de gage et nantissement de rang utile, à hauteur de 6 mDT, selon les articles 236 et suivants du code commerce l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab, Béja, inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de tunis.
2 018	Crédit d'investissement	BIAT	1 600 000	<ul style="list-style-type: none"> La société SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile : 'La totalité de la propriété sise à Mjez El-Beb gouvernerat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH » La totalité de la propriété sise à Mjez El-Beb, gouvernerat de Béja, d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH »
2 019	Crédit d'investissement	BNA	1 200 000	<ul style="list-style-type: none"> Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N° B151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Charguia. Nantissement en 1er rang affectant le matériel à acquérir et ce conformément à la loi 2001-19. En conséquence, le privilège résultant du nantissement susvisé sera inscrit sur le registre tenu à cet effet par le greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis. Une hypothèque en rang utile pour la totalité de la propriété dénommée « Société d'Articles Hygiéniques « objet du TF N°11827 Béja.

2 019	Crédit de Gestion	BNA	7 300 000	<ul style="list-style-type: none"> • Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous N°151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques et para pharmaceutiques sis à la Charguia • Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété dénommée « SAH » objet du TF N°11827 Béja.
2 019	Crédit d'investissement	BIAT	2 900 000	<p>NANTISSEMENT DE MATERIEL</p> <p>Un nantissement et gage de premier rang sur le matériel porté sur les factures (VENUS, UNIVERSA WRAPPING MACHINE), ce nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés audit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local, ce Matériel nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba IV.</p>
2 019	Crédit d'investissement	Attijari Bank de Tunisie	2 000 000	<p>A) GARANTIE IMMOBILIERE</p> <p>Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11828 Béja sis à Mjez bab , superficie 1454 m².</p> <p>Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11827 Béja sis à Mjez bab, superficie 3452 m²</p> <p>B) NANTISSEMENT</p> <p>Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production de produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques.</p> <p>Un nantissement de 1er rang sur matériel à acquérir (conservation des biens donnés en garantie).</p>
2 020	Crédit d'investissement	ATB	16 700 000	<p>1) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</p>

				<p>2) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja</p> <p>3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m² et objet du titre foncier N°11828 Béja</p>
2 020	Crédit D'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	15 000 000	<p>A) GARANTIES IMMOBILIERES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². • Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². • Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. • Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la parcelle N° 25 Bis du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 14998 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. • Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja Nord, de l'AFI d'une superficie approximative de 36480 m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja. (Acte de vente enregistré le 25/05/2018 sous le N° d'enregistrement 18103181). <p>B) NANTISSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia, ainsi que les unités de production existantes et à créer ayant pour identifiant unique N°0492586Z, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds. • Un nantissement de 1er rang sur le matériel à acquérir

2 020	Crédit de Gestion	ATB	12 000 000	<p>4) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.</p> <p>5) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</p> <p>6) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja</p> <p>7) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m²et objet du titre foncier N°11828 Béja</p>
2 020	Crédit de Gestion	BNA	13 500 000	<p>A) GARANTIE MOBILIERE</p> <p>Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériels inscrites au registre tenu à cet effet par registre national des entreprises sous le N°0492586Z, consistant en une unité de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Charguia, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux où s'exploite le dit fonds de commerce, la totalité du matériel fixe, roulant, mobile servant à l'exploitation du dit fonds, ainsi que divers matériels, instruments, et ustensiles qui pourraient se trouver sur le dit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.</p> <p>Le présent nantissement s'étend également à tous objets et toutes marchandises qui seraient ajoutés au dit fonds au fur et à mesure de leur incorporation.</p> <p>B) GARANTIE IMMOBILIERE.</p> <p>Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827 Béja</p>
2 020	Crédit d'Investissement	BIAT	4 500 000	<p>Un gage et nantissement de 1er rang sur le matériel objet du crédit.</p> <p>Le présent nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés au dit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local.</p>

				Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba 4, et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à la caution sans l'accord express et écrit de la BIAT.
2 020	Crédit d'Investissement	UBCI	2 100 000	Un gage et un nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI qui accepte conformément à la loi N°2001-19 du 06/02/2001, et à la loi N°52-2018 du 29/10/2018 relative au registre national des entreprises, l'outillage et le matériel d'équipement professionnel, dont la liste est annexée au contrat et qui y fera partie intégrante.
2 021	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	6 500 000	<ul style="list-style-type: none"> • Extension des hypothèques immobilières sur les propriétés objet des titres fonciers N°11828 Béja et N°11827 Béja de Six Millions de Dinars. • Extension du nantissement du fonds de commerce à hauteur de 6 mDT.
2 021	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	2 000 000	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. • Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja • Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après : • Le 1^{er} consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. • Le 2^{ème} consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghuan. • Le 3^{ème} consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. • Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages,

				automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2 022	Crédit de Gestion	Amen Bank	28 000 000	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. • Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le 1^e consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. • Le 2^eme consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan. • Le 3^eme consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. • Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2 022	Crédit de Gestion	BTL	4 200 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab. • Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).

2 022	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	5 000 000	<ul style="list-style-type: none"> • Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². • Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². • Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. • Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. • Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la parcelle N° 25 Bis du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 14998 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. • Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja Nord, de l'AFI d'une superficie approximative de 36480 m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja. • Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia, ainsi que les unités de production existantes et à créer ayant pour identifiant unique N°0492586Z, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.
2 022	Crédit de Gestion	UIB	11 150 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab. • Nantissement en rang utile sur le matériel ET outillage d'exploitation. • Hypothèque en rang utile sur les lots de terrains N° 55-56-57-58-59 et 60, d'une superficie de 45254 m², situés à la Zone Industrielle Zriba IV, du lotissement de

				<p>l'AFI objet du titre foncier N°7248/21455, sujet de la promesse de vente N°13/1206/0029.</p> <ul style="list-style-type: none"> Hypothèque en rang utile sur le lot du terrain N°25 Bis, d'une superficie de 14998 m², situé à la zone industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21422, sujet de promesse de vente N°13/1206/0014.
2 022	Crédit d'Investissement	UBCI	4 800 000	<ul style="list-style-type: none"> Un gage et un nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI qui accepte conformément à la loi N°2001-19 du 06/02/2001, et à la loi N°52-2018 du 29/10/2018 relative au RNE des entreprises, l'outillage et le matériel d'équipement professionnel, dont la liste est annexée au contrat et qui y fera partie intégrante.
2 022	Crédit d'Investissement	BIAT	3 000 000	<ul style="list-style-type: none"> Hypothèque du premier rang la totalité de la propriété sise à la Charguia, Tunis, d'une contenance de 21 a 58 ca, faisant l'objet du titre foncier N°209194 Tunis, dénommé « JALILA » et des titres de propriété.
2 022	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	11 000 000	<ul style="list-style-type: none"> Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporels et incorporels composant les FC ci-après : Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan. Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages,

				automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2 022	Crédit de Gestion	BIAT	10 000 000	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du TF N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². • Hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du TF N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². • Nantissement et gage de rang utile, du fonds de commerce, conformément aux prescriptions du décret du 18-07-1927 ainsi qu'aux articles 236 et suivant du code commerce, de l'ensemble sans aucune exception, ni réserves des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab gouvernorat de Béja , inscrit au R.N.E N°0492586Z, et comprend notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, ainsi que le droit du bail des lieux dans lesquels est exploité le fonds, le bénéfice de toutes prorogations et de droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et la totalité des matériels fixes, mobiles et roulants, des outillages et ustensiles, des installations du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation de ce fonds.
2 023	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	2 000 000	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. • Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. • Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporels et incorporels composant les FC ci-après : • Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. • Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan.

				<ul style="list-style-type: none"> • Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. • Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2 023	Crédit de Gestion	Amen Bank	2 000 000	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. • Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporels et incorporels composant les FC ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le 1^{er} consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. • Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan. • Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. • Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement

				à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2 023	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	13 000 000	<ul style="list-style-type: none"> • Extension des hypothèques immobilières sur les propriétés objet des titres fonciers N°11828 Béja et N°11827 Béja de Six Millions de Dinars. • Extension du nantissement du fonds de commerce à hauteur de 6 mDT.
2 023	Crédit de Gestion	UBCI	22 550 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) • Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El-Bab.
2 023	Crédit d'Investissement	BIAT	2 800 000	A titre de garantie immobilière, la société "SAH" affecte et hypothèque spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte en hypothèque de premier rang la totalité de la propriété constituée par le lot N°43 du plan de lotissement de la zone industrielle de Zriba 4, Zaghouan, d'une superficie approximative de 23 952 m ² , à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan, acquise auprès de l'A.F.I suivant acte SSP de vente en date du 18/11/2020, enregistré au recette de finances, cité administrative Zaghouan le 28/12/2020, Quittance N°69116, enregistrement N°20104004.
2023	Crédit de Gestion	ATB	5 500 000	<ul style="list-style-type: none"> • Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment : • L'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés. • Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production

				<p>objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja • Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m² et objet du titre foncier N°11828 Béja
2 024	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	4 000 000	Nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des Produits Hygiéniques, para-médicaux et cosmétiques, dont siège social est sis au N°5 Rue 8610, Z.I CHARGUIA I.
2 024	Crédit de Gestion Avenant N°2	ABC Bank	6 800 000	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque en rang utile, en faveur ABC sur la totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3542 m², objet du titre foncier N°11827 Béja, dénommé « Société d'Articles Hygiéniques » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab Béja • Hypothèque en rang utile, en faveur ABC, sur totalité de la propriété à vocation industrielle objet du titre foncier N°11282 Béja dénommé « I Société d'Articles Hygiéniques » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab Béja Telles que ces propriétés se trouvent, se poursuivent et se comportent avec toutes ses dépendances actuelles et éventuelles servitudes actives et passives utilités, apparences aisances, bâtiments, constructions et annexes sans aucune exception ni réserves. • Un nantissement donné en rang utile sur le fonds de commerce de production des produits hygiéniques, de beauté et paramédicaux exploité dans les sites de production sis à la zone industrielle Medjez El Bab objet du TF N°11827 Béja et du TF N°11828 Béja, la zone industrielle de Béja objet du TF N°20062 Béja et du TF N°18801 Béja et la zone industrielle Zriba IV objet du TF N°10801 Zaghouane et du TF N°11051 Zaghouane • Une cession de délégation d'assurance incendie, dégât des eaux et inondation, encours de validité, déléguée au profit de Bank ABC Tunisie couvrant les propriétés données en garanties telles que décrites ci- dessus.

2 024	Crédit de Gestion (Avenant N°7)	BTL	4 000 000	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N° 11827 à Mjez El Bab d'une superficie de 3452 m² • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11828 à Mjez El-Bab d'une superficie de 1454 m² • Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2 024	Crédit de Gestion	ATB	2 500 000	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N° 11827 à Mjez El Bab d'une superficie de 3452 m² • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11828 à Mjez El-Bab d'une superficie de 1454 m² • Nantissement en rang utile, conformément à l'article 236 du code de commerce et suivants sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant situé à Tunis, 5 Rue 8610 Zone Industrielle Charguia I, ainsi que l'unité de production situé à Mjez El-Bab, Gouvernerat de Béja, inscrit au RNE sous l'identifiant unique N°0492586Z. • Nantissement en rang utile, conformément aux dispositions de la loi N°2001/19 du 6/02/2001 relative au nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel (Ligne de production complète couches pull up pour adultes de 16.448kDT.
2 024	Crédit de Gestion	BIAT	13 750 000	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N° 11827 à Mjez El Bab d'une superficie de 3452 m² • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11828 à Mjez El-Bab d'une superficie de 1454 m² • Nantissement et gage de rang utile, à concurrence de Six Millions de dinars du fonds de commerce conformément aux prescriptions du décret du 18-07-1927 ainsi que les articles 236 et suivant du code commerce, l'ensemble sans aucune exception, ni réserves des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, para-médicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab gouvernorat de Béja, inscrit au R.N.E N°0492586Z, et comprend notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, ainsi que le droit du bail des lieux dans lesquels est exploité le fonds, le bénéfice de toutes prorogations et de droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et la totalité des matériels fixes, mobiles et

				roulants, des outillages et ustensiles, des installations du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation de ce fonds.
2 024	Crédit d'Investissement	BIAT	5 000 000	<ul style="list-style-type: none"> Nantissement et gage en premier rang, le matériel porté sur une liste jointe au contrat en annexe, et ce conformément aux prescriptions de la loi N°2001-9 DU 06/02/2001. Ce nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés audit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local.
2 024	Crédit d'Investissement	BIAT	4 500 000	<ul style="list-style-type: none"> Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N° 11827 à Mjez El Bab d'une superficie de 3452 m² Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11828 à Mjez El-Bab d'une superficie de 1454 m²

Autres engagements hors bilan

- La société SAH SA a accordé en 2024, une lettre de confort de 480mDZD (équivalent à 11,2mDT) au profit de la banque FRANSBANK AL DJAZAIER pour garantir une ligne de crédit de gestion engagée par la société SAH Algérie.
- La société SAH SA a accordé en 2024, une lettre de confort de 150mDZD (équivalent à 3,5mDT) au profit de la banque Gulf Bank Algérie pour garantir une ligne de crédit de gestion engagée par la société SAH Algérie.
- En décembre 2024, la société SAH SA a accordé une lettre d'intention forte au profit d'Orabank Sénégal afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 850mFCFA (équivalent à 4,3mDT) sollicitée par la société SAH Sénégal.
- En mai 2024, la société SAH SA a accordé une lettre de confort au profit de la banque BSIC Sénégal afin de garantir un Crédit à Moyen Terme de 1.925mFCFA (équivalent à 9,7mDT) pour acquisition de terrain et construction de l'usine, un financement du déficit de trésorerie de 200mFCFA (équivalent à 1mDT) et des financements des importations pour 400mFCFA (équivalent à 3mDT) sollicités par la société SAH Sénégal.
- La société SAH SA a accordé en 2022, une garantie autonome pour un crédit moyen terme engagés par la société "SAH Sénégal " d'un montant global de 680mFCFA (équivalent à 3,4mDT) en faveur de la BSIC Sénégal.
- La société SAH SA a accordé en 2022, une lettre de garantie pour un crédit moyen terme engagé par la société SAH Sénégal d'un montant global de 240mFCFA (équivalent à 1,2mDT) en faveur de la banque BSIC Sénégal.
- La société SAH SA a accordé en 2019, une garantie bancaire pour un crédit moyen terme engagé par la société SAH Sénégal d'un montant global de 1.300mFCFA (équivalent à 6,6mDT) en faveur de la banque CBAO.
- La société SAH SA a accordé en 2022, une lettre de confort de 2.600mFCFA (équivalent à 13,4mDT) au profit de la banque BCICI pour garantir des lignes spot, les cautions et les découverts engagés par la société SAH Côte d'Ivoire.
- La société SAH SA a accordé en 2022, une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires engagés par la société SAH Côte d'Ivoire d'un montant global de 1.550 mFCFA (équivalent à 8mDT) en faveur de la banque BSIC Côte d'Ivoire.
- La société SAH SA a accordé en 2023, une lettre de confort de 2.850kDT au profit de la banque Amen Bank pour garantir un crédit et une ligne de crédit de gestion engagés par la société TRANSFLECHE SARL.
- La société SAH SA s'est portée en 2023, comme caution solidaire au profit de la société Azur Industrie Cosmétique pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.000kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 9.000kDT au profit de la banque Amen Bank.
- La société SAH SA s'est portée en 2023, comme caution solidaire au profit de la société Azur Industrie Cosmétique pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.500kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 10.000kDT au profit de la banque BIAT.
- La société SAH a accordé en 2024 une caution solidaire en faveur de la société SAH de commerce à concurrence de 716kDT outre les intérêts frais et accessoires et ce en couverture d'une lettre de crédit d'un montant de 228kUSD auprès de la banque BNA Bank.
- La société SAH a accordé en 2024 une caution solidaire en faveur de la société SAH de commerce à hauteur de 1.170kDT autres les intérêts et les frais

accessoires et ce en couverture d'une lettre de crédit d'un montant de 354kUSD auprès de la banque BNA Bank.

- Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2024 à 40.533kDT.

Rapport Général

Tunis, le 22 mai 2025

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA - SAH SA
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis-**

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société d'Articles Hygiéniques SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 318.794.372 dinars y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 49.793.360 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2024 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Valorisation des stocks

Description de la question clé d'audit

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant net de 152.302.740 DT représentent un des postes les plus importants des états financiers de la société SAH SA. Au 31 décembre 2024, la provision sur les stocks s'élève à 5.646.103 DT.

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré pour les éléments achetés (matières premières et pièces de rechange), et au coût de production pour les éléments produits (produits finis et semi-finis), ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure au coût de production.

Réponse d'audit

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de la gestion et la valorisation des stocks. Nos travaux ont aussi consisté à :

- Valider l'existence physique des stocks à la date de clôture ;
- Vérifier que l'évaluation des coûts d'entrée en stock est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock ;
- Tester le calcul automatique du coût moyen pondéré des matières premières et pièces de rechanges et le calcul du coût de production des produits finis et semi-finis ; et
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Autres obligations légales et réglementaires

En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous signalons à l'Assemblée Générale qu'au cours de l'accomplissement de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons relevé l'existence de l'irrégularité décrite ci-après :

La société ne s'est pas encore conformée aux nouvelles dispositions qui se rapportent à la désignation de deux administrateurs indépendants et d'un représentant des actionnaires minoritaires, introduites par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et par le règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis tel que modifié par l'arrêté du Ministre des finances du 15 août 2019.

Administrateurs indépendants et administrateur représentant les minoritaires :

En application des nouvelles exigences légales édictées par la loi 2019-47 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, par l'arrêté du Ministre des Finances du 15 août 2019 ainsi que de la Décision Générale n°23 du Conseil du Marché Financier du 10 mars 2020, le comité de nomination des administrateurs indépendants ainsi que de l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein de la société SAH SA s'est réuni le 27 juin 2024 pour étudier, sélectionner et évaluer les dossiers reçus au siège de la société à la suite de l'appel à candidatures pour les postes suivants :

- Administrateur indépendant pour les exercices 2024-2025-2026 ;

- Administrateur représentant les actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration pour les exercices 2024-2025-2026 ;

Après avoir reçu l'avis du Conseil du Marché Financier sur la liste des candidats éligibles, l'Assemblée Générale Elective a été réunie en date du 9 mai 2025 et a élu un administrateur représentant des actionnaires minoritaires.

Cette nomination sera par la suite ratifiée par l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour la date du 12 juin 2025.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2025 approuvera la sélection d'un nouvel administrateur indépendant parmi une liste de 3 candidats, précédemment acceptée par le Conseil du Marché Financier.

A l'exception du point décrit ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect des autres obligations légales et réglementaires.

Conseil Audit Formation

Cabinet HAYET LABIDI

Abir Matmti

Hayet Labidi

Rapport Spécial

Tunis, le 22 mai 2025

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA - SAH SA
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

B. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Le Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de la société Azur Détergent SA (frais du personnel, frais de marketing, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de personnel, de marketing, de transport du personnel et de carburant refacturés à la société Azur Détergent courant 2024 s'élèvent respectivement à 5.118kDT HT, à 783kDT HT, à 945kDT HT et à 414kDT HT, y compris une marge de 10%.

Au 31 décembre 2024, le solde du compte courant actionnaire Azur Détergent SA s'élève à 727kDT et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Azur Détergent SA s'élève à 163kDT.

- La société prend en charge certaines dépenses de la société Azur Papier SA (frais du personnel et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de personnel et de transport refacturés à la société Azur Papier SA courant 2024 s'élèvent respectivement à 380kDT HT et à 478kDT, y compris une marge de 10%.

Au 31 décembre 2024, le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Azur Papier SA s'élève à 885kDT.

- La société prend en charge certaines dépenses de la société Azur Industrie Cosmétique (frais du personnel, frais de Marketing, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de personnel, de Marketing, de transport du personnel et de carburant refacturés courant 2024 s'élèvent respectivement à 1.825kDT HT, 783kDT, 851kDT et 124kDT, y compris une marge de 10%.

Le solde du compte courant actionnaire débiteur Azur Industrie Cosmétique s'élève au 31 décembre 2024 à 2.587kDT.

- La société prend en charge certaines dépenses de la société Azur d'Articles Plastiques (frais du personnel, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de personnel, de transport du personnel et de carburant refacturés courant 2024 s'élèvent respectivement à 242kDT HT, 242kHT et 4kDT, y compris une marge de 10%.

Le solde du compte courant actionnaire Azur d'Articles Plastiques s'élève au 31 décembre 2024 à 142kDT.

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de la société Transflèche SARL (frais de personnel et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de personnel et de transport de personnel refacturés courant 2024 s'élèvent à 124kDT HT et 44kDT y compris une marge de 10%.

- La société a facturé à la société Transflèche SARL des produits de location relatifs à la mise à disposition de locaux administratifs pour un montant annuel de 12kDT HT. La convention prévoit également un cautionnement de 2kDT.

Le solde du compte courant actionnaire Transflèche SARL s'élève au 31 décembre 2024 à 65kDT et le solde des produits à recevoir s'élève au 31 décembre 2024 à 138kDT.

- La société a accordé en 2023 à la société SAH de Commerce SARL, une avance en compte courant d'un montant de 40kDT. Au 31 décembre 2024, l'avance n'est toujours pas remboursée.

- La société a engagé des frais de personnel à la société SAH de Commerce SARL qui se sont élevés à 109kDT au 31 décembre 2024.

- La société a loué à la société SAH de Commerce SARL un bureau avec une place de parking situé dans son siège social sis à Charguia 1 pour une durée d'une année du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 pour un montant annuel de 12kDT. La convention prévoit également un cautionnement de 2kDT.

Le solde des produits à recevoir auprès de la société SAH de Commerce SARL s'élève au 31 décembre 2024 à 123kDT.

- En vertu de la convention conclue entre la société SAH SA d'une part et le Directeur Général et le Président du Conseil d'Administration d'autre part et portant sur la mise à disposition d'un espace publicitaire sis à la Soukra à titre gracieux afin de lui permettre la fixation des panneaux publicitaires sans contre partie financière pour une durée d'un an allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

- La société SAH SA a accordé en 2024, une lettre de confort de 480mDZD (équivalent à 11,2mDT) au profit de la banque FRANSBANK AL DJAZAÏER pour garantir une ligne de crédit de gestion engagée par la société SAH Algérie.

- La société SAH SA a accordé en 2024, une lettre de confort de 150mDZD (équivalent à 3,5mDT) au profit de la banque Gulf Bank Algérie pour garantir une ligne de crédit de gestion engagée par la société SAH Algérie.
- En décembre 2024, la société SAH SA a accordé une lettre d'intention forte au profit d'Orabank Sénégal afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 850mFCFA (équivalent à 4,3mDT) sollicitée par la société SAH Sénégal.
- En mai 2024, la société SAH SA a accordé une lettre de confort au profit de la banque BSIC Sénégal afin de garantir un Crédit à Moyen Terme de 1.925mFCFA (équivalent à 9,7mDT) pour acquisition d'un terrain et d'une construction de l'usine, un financement du déficit de trésorerie de 200mFCFA (équivalent à 1mDT) et des financements des importations pour 400mFCFA (équivalent à 3mDT) sollicités par la société SAH Sénégal.
- La société SAH a accordé en 2024 une caution solidaire en faveur de la société SAH de Commerce à concurrence de 716kDT autres les intérêts et les frais accessoires et ce en couverture d'une lettre de crédit d'un montant de 228kUSD auprès de la banque BNA Bank.
- La société SAH a accordé en 2024 une caution solidaire en faveur de la société SAH de Commerce à hauteur de 1.170kDT autres les intérêts et les frais accessoires et ce en couverture d'une lettre de crédit d'un montant de 354kUSD auprès de la banque BNA Bank.
- La société a contracté au cours de 2024 les financements suivants :

Banque	Durée	Taux d'intérêt	Montant
	(en années)		(en milliers de DT)
BIAT	7	TMM+1,25%	5 000
BIAT	7	TMM+1,25%	4 500
Attijari Bank	7	TMM+1,25%	4 000
Attijari Bank	7	TMM+1,25%	1 000

- La société SAH SA a émis au cours de 2024 les billets de trésorerie suivants :

Banque	Date Début	Date Fin	Taux d'intérêt	Montant (kDT)
UBCI	08/03/2024	07/06/2024	8%	4 000
UBCI	13/09/2024	13/12/2024	8%	4 000
UBCI	12/12/2024	13/03/2025	8%	4 000
Attijari Bank	13/06/2024	13/07/2024	8%	3 000
Attijari Bank	13/07/2024	13/10/2024	8%	3 000
Attijari Bank	13/10/2024	12/11/2024	8%	3 000
Attijari Bank	05/07/2024	02/10/2024	8%	2 900
Attijari Bank	02/10/2024	30/03/2025	8%	2 900
BIAT	25/06/2024	25/09/2024	8%	1 000
BIAT	25/09/2024	25/12/2024	8%	1 000
BIAT	27/12/2024	26/03/2025	8%	1 000
BIAT	12/06/2024	12/07/2024	8%	1 700
BIAT	12/07/2024	12/10/2024	8%	1 700
BIAT	11/10/2024	11/11/2024	8%	1 700
BIAT	15/11/2024	15/02/2025	8%	1 700
BIAT	13/03/2024	13/06/2024	8%	3 000
BIAT	02/07/2024	02/10/2024	8%	3 900
BIAT	01/10/2024	22/10/2024	8%	3 900
BIAT	23/10/2024	22/11/2024	8%	3 900
BIAT	25/11/2024	22/12/2024	8%	3 900
BIAT	26/12/2024	22/03/2025	8%	3 900

Ces conventions n'ont été autorisées que postérieurement par votre conseil d'administration du 28 avril 2025.

- La société a participé à l'augmentation de capital de la société Transflèche SARL de 1.800kDT par la conversion d'une dette certaine et exigible inscrite au compte courant actionnaire et au compte fournisseurs et comptes rattachés qui s'élevaient respectivement à 500kDT et 1.300kDT. Cette augmentation a entraîné la création de 180.000 nouvelles parts sociales.

C. Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2024

L'exécution des conventions suivantes conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Au 31 décembre 2024 les financements à court terme (financement stock, en devises, billets de trésorerie et facilités de caisse) se détaillent comme suit:

Banque	Montant en kDT
Attijari Bank de Tunisie – ABT	23 336
Banque Nationale Agricole – BNA	17 000
Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT	46 162
Banque Tuniso-Libyenne – BTL	12 843
Union Internationale de Banques – UIB	23 101
Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie - UBCI	22 706
Arab Tunisian Bank – ATB	11 569
Arab Banking Corporation – ABC	7 003
Amen Bank – AB	37 107
Total	200 827

- La société SAH SA a accordé en 2019 une garantie bancaire pour un crédit à moyen terme engagé par la société SAH Sénégal d'un montant global de 1.300mFCFA (équivalent à 6,6mDt) en faveur de la banque CBAO.
- La société SAH SA a accordé en 2022 une lettre de garantie pour un crédit à moyen terme engagé par la société SAH Sénégal d'un montant global de 240mFCFA (équivalent à 1,2mDt) en faveur de la banque BSIC Sénégal.
- La société SAH SA a accordé en 2022 une garantie autonome pour un crédit à moyen terme engagé par la société SAH Sénégal d'un montant global de 680mFCFA (équivalent à 3,4mDT) en faveur de la banque BSIC Sénégal.
- La société SAH SA a accordé en 2022 une lettre de confort de 2.600mFCFA (équivalent à 13,4mDT) au profit de la banque BCICI pour garantir des lignes spot, les cautions et les découverts engagés par la société SAH Côte d'Ivoire.
- La société SAH SA a accordé en 2022 une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires engagés par la société SAH Côte d'Ivoire d'un montant global de 1.550 MFCFA (équivalent à 8mDT) en faveur de la banque BSIC Côte d'Ivoire.
- La société SAH SA a accordé en 2023 une lettre de confort de 2.850kDT au profit de la banque Amen Bank pour garantir un crédit et une ligne de crédit de gestion engagés par la société Transflèche SARL.
- La société SAH SA s'est portée en 2023 comme caution solidaire au profit de la société Azur Industrie Cosmétique pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.000kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 9.000kDT au profit de la banque Amen Bank.

- La société SAH SA s'est portée en 2023 comme caution solidaire au profit de la société Azur Industrie Cosmétique pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.500kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 10.000kDT au profit de la banque BIAT.
- Une avance de 5.500kDT a été accordée par la société SAH SA à la société Azur Papier SA pour l'acquisition par la société SAH SA du terrain et des locaux construits à Béja. Le Conseil d'Administration de la société Azur Papier SA a autorisé la cession à la société SAH SA du terrain de Béja et des bâtiments pour une valeur de 4.600kDT HT en date du 17 mars 2011. Le 4 mai 2018, un contrat de cession du terrain sis à Béja a été conclu avec Azur Papier SA pour une valeur de 656kDT. Le montant de l'avance s'élève au 31 décembre 2024 à 4.843kDT.

D. Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le Conseil d'Administration du 28 juin 2024 a décidé de renouveler le mandat du Directeur Général pour une durée de 3 années qui arrivera à échéance lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2026.
- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général, comme fixés par le Conseil d'Administration du 28 novembre 2024 et tels qu'ils ressortent des états financiers se présentent comme suit :
 - ✓ Une rémunération brute annuelle s'élevant en 2024 à 597kDT.
 - ✓ Une rémunération variable brute d'un montant équivalent à 4% du résultat net consolidé.
 - ✓ D'autres avantages en nature sont accordés au Directeur Général et sont liés à sa fonction (téléphone, voiture et charges connexes).
- Le Conseil d'Administration du 28 juin 2024 a décidé de renouveler le mandat du Président du Conseil d'Administration pour une durée de 3 années et qui arrivera à échéance lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

Monsieur Mounir EL JAIEZ ne perçoit aucune rémunération au titre de ses fonctions de PCA.

Par ailleurs, il convient de noter que Monsieur Mounir EL JAIEZ occupe le poste de Directeur Commercial de la société SAH SA et à ce titre il a continué à percevoir en 2024 sa rémunération en tant que salarié. Sa rémunération brute annuelle s'élève en 2024 à 134kDT.

- Monsieur Mohamed Amine BEN MALEK a été désigné en tant qu'administrateur de la société SAH SA et ne perçoit aucune rémunération au titre de cette fonction.

Par ailleurs, il continue à percevoir sa rémunération en tant que salarié pour le poste qu'il continue actuellement à occuper au sein de la société.

- L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2024 a décidé d'allouer :
 - ✓ Des jetons de présence au profit des administrateurs pour un montant de 20kDT, net par administrateur ;
 - ✓ Une rémunération aux membres du comité permanent d'audit pour un montant de 5kDT, net par membre.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Conseil Audit Formation

Cabinet HAYET LABIDI

Abir Matmti

Hayet Labidi